

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

LES QUATRE LIGNES DIRECTRICES POUR LE BILAN ECONOMIQUE DE L'EUROPE

de Francesco Forte

Ministre pour la Coordination des Politiques Communautaires

Le diagnostic et les données objectives sur la perte de compétitivité de l'industrie communautaire par rapport aux Etats-Unis et au Japon sont désormais largement connus.

Il est affirmé, dans un document présenté par M. De Benedetti à l'*European Initiative Conference*, que la détérioration progressive de la balance commerciale européenne par rapport aux aires industrialisées les plus importantes du monde a été clairement mise en évidence par des études que la CEE a récemment effectuées.

Cette détérioration apparaît particulièrement dramatique dans les secteurs de la technologie d'avant-garde. Le niveau de compétitivité des pays communautaires -exprimé par un indice particulier de spécialisation dans les exportations de produits à haute technologie - correspondait, en 1980, à 73, 100 étant l'indice des Etats-Unis et même 57, 100 étant celui du Japon.

La situation du système des entreprises européennes est encore plus préoccupante: les cent premiers groupes industriels européens à l'exclusion des sociétés pétrolières, ont subi, en 1980, une perte de 0,01% sur leur chiffre d'affaires et de 0,06% sur le capital; alors que les cent premiers groupes industriels étasuniens ont réalisé un profit correspondant à 3,8% de leur chiffre d'affaires et à 11,5% du capital; les cent premiers groupes japonais ont réalisé des profits de 2,5% sur leur chiffre d'affaires et de 13,8% sur le capital.

Au-delà de ces résultats d'entreprises, il existe d'autres motifs de préoccupation pour ce qui concerne l'écart entre les sociétés européennes et les sociétés américaines.

Le nombre de nouvelles entreprises constituées en 1982 aux USA a presque atteint les 600 000 unités et a doublé par rapport à la situation de la première moitié des années soixante-dix. Si l'on prend 100 comme indice

de création de nouvelles entreprises (*business net formations*) en 1975, cet indice a atteint 125 en 1981; d'où une reprise extraordinaire de la validité et de la capacité de renouveau du système des entreprises américaines.

Le cycle suivant de ces dernières années a représenté une forte incitation à la reprise de l'esprit entrepreneurial américain, favorisé par des conditions particulières du marché des capitaux et de l'environnement infrastructurel.

Par contre, le processus de désindustrialisation détermine, en Europe, une survie difficile d'un système industriel obsolète et inadapté aux années futures, tandis que le rechange du tissu entrepreneurial est pratiquement nul. Tel est, jusqu'à présent, le diagnostic que je qualifierais de trop impitoyable de De Benedetti.

Le problème politique est d'établir ce que nous devons faire tous ensemble sur le plan communautaire et sur le plan national pour ce qui concerne l'espace technologique et industriel de l'Europe.

On ne peut pas être une Communauté uniquement quand on parle de marché ou des limites de production dans les secteurs en crise et nier que cette Communauté doit s'étendre aux secteurs de l'avenir.

Pour pouvoir entreprendre une action commune, afin de créer - comme l'a dit Delors dans le document français présenté pour le sommet d'Athènes - «un espace commun de l'industrie et de la recherche», nous devons tout d'abord détruire deux mythes.

Le premier est celui qui affirme qu'il existe, au sein de la Communauté, des pays à tendance dirigiste et opérant à travers des subventions et des aides que l'Etat verse à l'industrie, et des pays libéralistes dont l'économie ne se base que sur le libre jeu du marché. Il existe en réalité, dans la Communauté, dix politiques industrielles nationales et, dans plusieurs cas, bon nombre de pays qui se définissent libéralistes, sont ceux qui subventionnent le plus certaines aires du développement industriel.

Ces dix politiques industrielles constituent, cependant, des systèmes fermés qui empêchent une coopération effective entre les entreprises européennes. Nous devons coordonner les politiques industrielles et éviter qu'elles ne déforment la concurrence, sauf dans les cas où cela est admis, avec des

règles plus claires que celles qui sont actuellement en vigueur. Elles n'admettent, officiellement, que des aides sur le développement et pour certains secteurs en crise ainsi que pour la recherche. Mais, en réalité, elles favorisent - dans plusieurs pays et pas uniquement en Italie - le progrès industriel *en tant que tel* ou, tout au moins, un essor industriel massif dans le domaine de la «technologie». Il n'est pas mauvais, non plus, de favoriser l'accumulation technologique. Il faut qu'il y ait un saut de qualité étant donné le dramatique «vieillessement relatif» de l'Europe. Le Japon et le MITI. L'Europe de l'après-guerre eut le plan Marshall. Que prévoyons-nous, au sein de la CEE, avec les actions communes et la coordination des politiques nationales pour la récupération industrielle et technologique de l'Europe?

Il y a quelque temps de cela, on parlait d'une Europe à deux vitesses. Cette expression doit, en réalité, se référer à la totalité du monde industrialisé: d'un côté, le Japon et les USA; de l'autre, l'Europe. Le monde industriel est, malheureusement pour nous, actuellement un monde à deux vitesses: naturellement, la seconde est celle de l'Europe pour ce qui concerne également la croissance du produit national brut.

Les dépenses pour la recherche et le développement technologique occupent, dans le bilan de la CEE, un rôle minimal. En 1981, le total a été de 257,4 millions d'ECU et le pourcentage de 1,6% des paiements.

Une stratégie industrielle doit également se baser, à mon avis, sur une grosse action commune dans le domaine de la recherche, de l'innovation, dans le but d'atteindre une plus grande indépendance énergétique. Il se peut que le document de Delors ait omis de traiter la politique énergétique, car les Français sont à l'avant-garde dans le domaine nucléaire et craignent que les développements énergétiques ne réduisent la demande de leur potentiel nucléaire.

Nous pouvons admettre, dans le cadre d'un programme énergétique global, un soutien communautaire limité à la production du charbon et d'autres combustibles solides, sans que ceci ne comporte, cependant, des limites dans les importations en provenance de pays tiers à des coûts plus économiques. La consommation de charbon exige surtout des financements pour les infrastructures

nécessaires, afin d'amplifier le marché de ce produit dans les pays qui - comme l'Italie - ont une infrastructure appropriée au mouvement des hydrocarbures et du charbon. L'innovation est indispensable. Que l'on décide donc au plus tôt la poursuite du programme de financement pour des projets énergétiques.

Tout le monde désire un espace européen de la recherche. Mais la décision d'augmenter, dans le bilan communautaire, la dépense pour la recherche de 2,5% à 4% n'implique qu'une augmentation de 600 millions d'unités de compte à 900 millions unités de compte par an. Ce chiffre doit être confronté avec la décision du gouvernement américain d'augmenter ses aides publiques en faveur de la recherche de 5 milliards de dollars par an, au cours des quatre prochaines années.

Tout ceci m'amène à une réflexion: il convient de dépenser les fonds surtout pour la recherche hautement innovatrice (comme les rayons du Synchrotron ou la biotechnologie) qui offrent la possibilité d'obtenir de gros résultats en utilisant des moyens limités.

L'action commune dans le secteur des technologies de l'information (projet ESPRIT = European Strategic Programme for Researching Information Technology) a été finalement approuvée, mais nous ne devons pas nous faire des illusions et croire que les 750 millions d'unités de compte suffiront à résoudre les problèmes de ce secteur, qui sont immenses et qui concernent la recherche appliquée. Olivetti a donc bien fait de s'associer avec l'ATT américaine. L'Europe doit mobiliser toutes ses énergies, même avec des alliances extra-européennes. L'époque autarcique ne doit pas revenir. Il est nécessaire, en outre, de passer des accords avec d'autres pays européens dans le domaine des télécommunications, où notre marché est immense et entièrement contrôlé par l'Etat. Ceci permettrait une poursuite technologique non pas avec le bilan de la CEE, mais à travers le marché CEE rendu commun.

C'est ainsi que nous arrivons au deuxième mythe qui doit être détruit: celui selon lequel une stratégie industrielle communautaire doit nécessairement se développer suivant une conception protectionniste. La Communauté est, et doit rester, ouverte au commerce international. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra éviter de protéger la sé-

science: favoriser le renouveau. Ceci ne signifie cependant pas que nous ne devons pas nous doter d'instruments de politique commerciale pour combattre, tout en respectant les engagements pris au GATT, quelques pratiques illicites de pays tiers. Tout comme cela ne signifie nullement que nous devons renoncer, exceptionnellement et avec des limites de temps bien précises, à des projets bien déterminés offrant un intérêt commun et à la réalisation de protections «temporaires» à titre de prudence. Je tiens à souligner cet adjectif. Il s'agit de prendre des mesures limitées et à terme en faveur des «industries naissantes»: surtout lorsque celles des autres ont un régime pratiquement de monopole. Cette sorte de protection temporaire et limitée réalisée dans un contexte vaste que celui de la CEE peut permettre un développement compétitif. Ceci annule certaines préoccupations quant au protectionnisme des industries naissantes, qui seraient justifiées dans un contexte national.

Il apparaît également important, dans ce cadre, de discuter pragmatiquement le problème des investissements américains et japonais dans la Communauté; c'est un thème délicat, mais qui peut être résolu positivement. Le principe fondamental d'une stratégie industrielle européenne doit, de toute façon, être de garantir un développement de l'industrie européenne basé sur la responsabilité des entreprises. Si, comme cela arrive souvent, les technologies américaines et japonaises sont plus avancées que les nôtres, il est tout à fait normal que les entreprises européennes essaient d'en tirer profit. Tâchons de ne pas miser sur le «monopolisme» européen, mais plutôt sur une concurrence entre les grandes entreprises, là où ceci est possible.

A côté de ce principe base pour la solution du problème de l'*espace technologique* européen, il existe le problème de créer un *espace entrepreneurial* européen. La Communauté a le devoir d'éliminer - par des moyens «conformes» - les obstacles à l'intégration sociétariaire et financière dans le contexte européen pour ce qui concerne, en particulier, l'innovation. Le terme «innovation» doit faire ressortir les directions et l'intensité du développement entrepreneurial de la «vieille Europe» et permettre de suivre de près les pays industriels de la «première

vitesse».

Il a été plusieurs fois tenté, au sein de la Communauté Européenne, de trouver un instrument juridique qui favorise la coopération entre les sociétés appartenant à des Etats membres différents, mais, pour toute une série de raisons, il n'a pas été possible d'atteindre ce but.

L'espace *entrepreneurial* européen est lié aux espaces *financier et monétaire*. Il me semble indispensable, dans ce contexte, et comme le propose la Commission, d'assurer au plus tôt la pleine participation de *tous* les pays de la Communauté au fonctionnement actuel du système monétaire.

La Grande-Bretagne ne fait pas encore partie du Système Monétaire Européen.

Il faut prévoir, en même temps, un renforcement des procédures et des moyens pour garantir une meilleure coordination et une plus grande convergence des politiques économiques nationales en matière d'inflation. Dans ce domaine, ce sont les Italiens qui doivent accomplir leur devoir en tant qu'Européens. Le décret de limitation de l'échelle mobile constitue un choix de convergence européenne claire et inévitable. Si l'on veut «être en Europe», il faut se rendre compte que notre taux d'inflation ne correspond nullement à celui de la moyenne européenne et que nous devons essayer de le réduire à 5% au moins, seul pourcentage valable pour un bon fonctionnement du système monétaire européen SME, dont - mais ce n'est qu'en paroles - nous sommes les principaux défenseurs.

Les deux processus de convergence monétaire et économique doivent procéder au même rythme, car si le système monétaire peut incontestablement être renforcé par une plus grande convergence des économies, un renforcement des monnaies du SME faciliterait, à son tour, cette convergence.

Le développement du marché financier européen et de la monnaie européenne (ECU) est une méthode constructive pour donner une base financière naturelle et de marché à l'union monétaire, c'est-à-dire aux ultérieures phases futures d'évolution du SME.

J'estime qu'il faut, dans ce cadre et sans perdre de vue l'objectif de la deuxième phase - qui prévoit la création d'un Fonds Monétaire Européen - prendre des décisions posi-

tives sur les propositions avancées par la Communauté pour le renforcement de l'utilisation publique et privée de l'ECU. L'attribution à l'ECU du statut de devise de la part de tous les Etats membres constitue, dans ce but, un aspect fondamental pour ce renforcement. La publication de la cotation officielle de l'ECU par la CEE dans les changes quotidiens sera, elle aussi, très utile. A ces deux mesures, destinées à reconnaître le rôle monétaire de plus en plus important joué par l'ECU, s'ajoute le *clearing* mensuel des soldes en ECU des différentes banques de la part d'une institution bancaire internationale.

L'amélioration de l'intégration financière de la Communauté a besoin d'autres progrès. Les actions exercées sur le plan communautaire pour faciliter la reconstruction d'un marché européen de capitaux de risque sont, à mon avis, particulièrement intéressantes. Dans ce contexte, l'idée d'une collaboration très poussée des instituts de crédit à moyen et à long terme pour le financement de programme et de projets d'intérêt commun me semble, elle aussi, particulièrement intéressante, tout comme l'idée de créer un système d'interconnexion des bourses opérant au niveau national.

D'autre part, il faut remarquer qu'il n'existe pas encore de véritable marché européen des marchandises et des services, à cause de la non-harmonisation des normes sur les caractéristiques des produits et des entraves au trafic entre les pays membres sujets au contrôle de ces normes différentes.

Les législations nationales sont distantes sous d'autres aspects également et il faudrait renforcer le pouvoir du Parlement de Strasbourg pour harmoniser les législations dans les domaines du droit sanitaire, du commerce, du travail, du droit dans le secteur des services (tels que les assurances) et pour l'unification du marché et de la liberté d'installation.

Le Parlement n'a actuellement que des devoirs de bilan et aucun devoir de législation substantielle ou de politique législative qui sont pourtant essentiels dans un Parlement moderne. Un Parlement de «bilan» bien qu'important est cependant incomplet par rapport à la conception du pouvoir parlementaire et des exigences d'unité économique de la démocratie moderne.

En conclusion, il est nécessaire, pour la relance économique européenne, d'opérer suivant les quatre lignes directrices de «l'espace du marché des biens et du travail», de l'espace technologique et industriel, c'est-à-dire de l'innovation européenne, de l'espace financier et des changes et de l'espace entrepreneurial.

La relance technologique européenne a besoin de ces «espaces», faute de quoi la «dimension européenne» ne se réalisera jamais.

F.F.

Extrait de «Oltre questa Europe»
Rusconi Editore

VERS L'UNION

AVANCER LENTEMENT, MAIS NE PAS RECULER

de Riccardo Scarpa

Le Conseil Européen de Dublin s'est terminé par une déception partielle de nos espoirs. Parmi les délibérations du Conseil, une question intéresse particulièrement la partie la plus attentive de l'opinion publique: la prise en considération, de la part des Etats membres, du Traité de l'Union voté pendant la dernière législature de l'Assemblée du Parlement Européen.

Le Comité des Sages, constitué après Fontainebleau afin de permettre aux Etats membres de se prononcer sur le texte voté par l'Assemblée, a présenté au Conseil de Dublin un rapport exprimant un jugement positif et suggérant la convocation d'une Conférence des chefs de gouvernement pour l'étudier.

Il ne s'agirait pas d'une véritable conférence diplomatique, mais plutôt d'une réunion des chefs de gouvernement, assistés du personnel politique, libre de toute bureaucratie diplomatique.

M. Maurice Faure, qui représentait le point de vue du président Mitterrand, a soutenu cette hypothèse au sein du Comité des Sages. M. Mitterrand, lui-même, a, en outre, demandé à Dublin que l'on procède sans hésitation dans le sens indiqué par le Comité et que l'on convoque donc la conférence proposée. Devant les résistances ouvertes des Anglais, des Danois et des Grecs, le président du Conseil italien a malheureusement adopté une politique d'expectative.

En sa qualité de président en exercice du Conseil Européen, Bettino Craxi aurait pu convoquer, pour le semestre suivant, en Italie, la Conférence pour la prise en considération du Traité de l'Union. Il a préféré, par contre, accepter une ligne plus expectante, de sorte que le Conseil Européen de Dublin n'a pas pu faire autrement que d'inviter le Comité des Sages à présenter un rapport définitif pour le Conseil Européen qui se tiendra à Milan au mois de

mars de cette année. Il a décidé, en outre, de consacrer à cette question un Conseil Européen spécial qui se déroulera à Rome au mois de juin.

Le président Craxi s'est assumé, à cause de son indécision, une grave responsabilité.

Ce retard peut, en effet, gravement compromettre la prise en considération du Traité de l'Union par les Etats membres, car cette attitude encouragera les réserves britanniques que seuls, comme nous l'avons déjà constaté, des actes de courage imposant des choix précis peuvent vaincre. Il faut, en substance, décider de procéder coûte que coûte et de contraindre le Royaume-Uni à effectuer le choix d'accepter l'Union politique ou de rester une île non seulement dans le sens géographique du terme, mais aussi dans le sens politique.

Que l'on pense à l'origine même de la Communauté, au début du Système Monétaire Européen. Si nous avions attendu la Grande-Bretagne, nous n'aurions, aujourd'hui, ni la Communauté, ni le Système Monétaire Européen; nous serions en train de philosopher au sein du Conseil de l'Europe.

Lorsqu'elle se trouvait devant la nécessité de faire un choix, la Grande-Bretagne a toujours fait l'impossible pour ne pas rester isolée.

Renvoyer au mois de juin toute décision au sujet de l'Union Européenne risque, en outre, de compromettre le soutien ferme de la France qui a, jusqu'à présent, fait se poursuivre le processus de prise en considération.

En effet, au mois de juin prochain, la France sera en plein climat électoral, ce qui ne facilitera guère un accord avec l'opposition sur un thème comme celui-ci qui, par suite de ses implications institutionnelles, l'exigerait incontestablement.

Bien que le Président du Conseil Craxi se soit assumé, avec cette politique d'attente, une grave responsabilité - ce que nous lui reprochons - il peut, cependant, compter, en Italie, sur un large consensus en faveur du Traité de l'Union qui lui permettrait, pendant les six mois de présidence italienne, de faire avancer considérablement ce processus d'assimilation. Il ne nous reste donc plus qu'à l'inviter à convoquer au plus tôt la conférence des chefs de gouvernement, déjà conseillé par le Comité ad hoc dans son rapport intérimaire, et à lui demander qu'il pose, comme condition, la prise en considération du Traité dans le texte voulu par l'Assemblée du Parlement Européen; car les gouvernements ne peuvent pas discuter la volonté des citoyens exprimée par leurs représentants dans un Parlement libre, seul siège effectif de la souveraineté populaire européenne.

R.S.

A B O N N E M E N T S

Italie:

ordinaire lires 10000
de soutien lires 30000

Pays extra-européens:

ordinaire USA\$ 15
de soutien USA\$ 40

Autres pays européens:

ordinaire ff. 120 (ou contre-valeur dans une autre
de soutien ff. 250 monnaie européenne - ou dollars)

L'abonnement souscrit sera valable pour toute l'année 1985. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C.P. n° 36220002 à Rome au nom du «Bulletin Européen» - Foro Traiano, 1/A Rome.

LA TURQUIE ET L'EUROPE

de Ludovico Lucioli

L'aspiration de la Turquie à faire partie de la Communauté Européenne ne peut pas être évaluée avec moins d'attention que celle de l'Espagne et du Portugal, d'une part parce que la frontière orientale de l'Europe est aussi valable que la frontière occidentale, d'autre part, parce que ce pays avait décidé, dès 1919, de faire partie du monde occidental «moderne».

En 1919, Mustafa Kemal signait, au Congrès d'Erzurum, le «*pacte national*» d'opposition à la domination des Anglais sur le Bosphore et les Dardanelles, des Français sur la Cilicie, de l'Italie sur la province d'Antalya et de la Grèce sur la Thrace orientale, à Gallipoli et à Smyrne (domination établie par le Traité de Sèvres qui se révéla, plus tard, être de «porcelaine», en raison de sa fragilité, tout comme le fut la Conférence des Alliés à San Remo). Mais par la suite, il substituait leur domination coloniale (et le régime du Sultan) par un Etat ayant les mêmes caractéristiques juridiques et culturelles.

La Grande Assemblée nationale qu'il constitua en 1923 et qui dérivait de l'Assemblée Constituante qu'il avait présidée à Ankara (dérivant, à son tour, du «Comité Exécutif» constitué toujours par Mustafa à Sivas contre la domination étrangère) - après que la dernière tentative d'invasion des Grecs en partant de Smyrne ait été repoussée par Ismet Pacha à İnönü, et que les Occidentaux aient reconnu ce nouvel Etat membre avec l'armistice signé à Mudanya et lors de la Conférence de Lausanne (pendant que le Sultan partait en exil) - promulgua effectivement une Constitution qui établissait une forme de gouvernement parlementaire suivant le modèle occidental et élisait Kemal Pacha - appelé ensuite Atatürk c'est-à-dire «Père des Turcs» - président de la République (tandis que la capitale était transférée d'Instambul à Ankara).

Depuis lors, l'occidentalisation de la Turquie était complétée par l'adoption des mêmes codes civil, pénal et commercial que ceux des Etats occidentaux, du système métrique décimal, des noms (Ismet Pacha choisissait le nom d'Inönü en souvenir de la bataille), de l'alphabet latin à la place de l'alphabet arabe, du dimanche à la place du vendredi comme jour de fête, par l'abolition de la polygamie et par la laïcisation qui supprimait dans les écoles l'enseignement de la religion considérée comme une «*affaire privée*».

En 1938, İnönü, depuis toujours «*bras droit*» d'Atatürk et depuis 1923 son Premier ministre, lui succédait et maintenait la Turquie neutre au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Après cette dernière, la Turquie (confinant avec l'Union Soviétique) bénéficiait du Plan Marshall et entra dans l'Alliance Atlantique.

Le «*Parti du peuple*» d'Atatürk et d'Inönü gouvernait jusqu'aux élections de 1950, lors de la défaite du «*Parti démocrate*» de Menderes.

C'est avec ce dernier que commençait, cependant, la détérioration qui déterminera, jusqu'en 1983, l'*alternance* du régime des militaires avec celui des partis. Les militaires prenaient le pouvoir en 1960 et, en 1961, (après avoir pendu Menderes) organisaient un référendum qui approuvait une nouvelle Constitution et les élections qui déterminaient le retour au gouvernement du «*Parti républicain du peuple*».

Ce dernier était toutefois obligé de former un gouvernement d'unité nationale avec le «*Parti de la justice*» (ex «*Parti démocrate*» jusqu'aux élections de 1965, lorsque celui-ci obtenait encore - comme en 1969 - la majorité pour regouverner jusqu'en 1971 lors de l'avènement effectif au pouvoir des

militaires, qui réimposaient la loi martiale jusqu'aux élections de 1973, lorsque le «*Parti républicain du peuple*», ayant comme leader Ecevit, obtenait de nouveau la majorité.

Après avoir proclamé l'état de siège, Ecevit cédait, en 1974, le gouvernement au «neutre» Sadi Irmak qui, en 1975, le cédait, à son tour, à Demirel, leader du «*Parti de la justice*».

Ce dernier (à l'exception d'une nouvelle période de gouvernement d'Ecevit en 1977, qui n'a duré qu'un mois seulement) gouvernait jusqu'en 1978, lors du retour au gouvernement d'Ecevit jusqu'en 1979, année où il fut remplacé de nouveau par Demirel. Ce dernier gouvernait jusqu'au coup d'Etat de 1980, lorsque les militaires reprenaient, une fois encore, le pouvoir et suspendaient la Constitution.

C'était le débit d'une période de «*mille morts par an*» à cause du terrorisme et de la détérioration générale (pour citer Revel), où «*la population*» semblait «*résignée, sans enthousiasme et sans une véritable hostilité*» à l'égard du régime des militaires. Ces derniers organisaient, en 1983, un autre référendum qui approuvait une nouvelle Constitution et des élections qui portaient au pouvoir Turgut Ozal du «*Parti de la mère patrie*» composé de l'aile droite du «*Parti de la justice*» (Demirel reste actuellement le leader de l'opposition de gauche).

Combien de temps durera cette deuxième «*alternative*» dans ce pays, où l'*alternative*» entre le régime militaire et le régime démocratique «*s'alterne*», donc avec celle des partis?

L'*alternative*» est-elle en soi-même une garantie suffisante pour satisfaire l'aspiration du pays à entrer dans la Communauté Européenne, à la suite de l'accord de coopération de 1963?

Ou suffit-il simplement, pour cela, d'être fidèle à l'Occident et à l'OTAN, fidélité que la Turquie a toujours démontrée, quelle que soit l'*alternative*» interne (pour éviter, en outre, que l'Union soviétique profite éven-

tuellement de l'expansion des différents «*foyers*» au Moyen-Orient, ou des conflits avec la Grèce à propos de Chypre et des gisements de pétrole dans la mer Egée et réalise, ainsi, ses aspirations séculaires de contrôler les Détroits)?

Ou suffit-il, dans ce même but, de demander à l'Europe d'autres crédits à l'exportation, pour assimiler ultérieurement l'économie turque à celle de la Communauté?

Ou encore, son histoire suffit-elle à démontrer les rapports qui lient la Turquie à l'Europe? Non seulement à partir d'Atatürk, mais même de la civilisation de l'Anatolie dont les témoignages sont exposés au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg et au Palazzo Venezia à Rome, et à partir également de l'empire byzantin (dont le développement artistique en Europe - les mosaïques en particulier - est merveilleusement décrit dans le «*National Geographic*» de décembre 1983).

Ce sont des questions auxquelles pourra répondre le nouveau ministre des Affaires étrangères Vahit Halefoglu, à l'occasion de ses visites dans les capitales européennes, dont Rome au mois de juillet. Tout comme Erkin dans les années 60, il a assumé cette charge après avoir été ambassadeur dans les capitales les plus importantes (dont Bonn, pendant plus de dix ans); sa compétence est donc au-dessus de toute «*alternative*».

Ces «*alternatives*» n'ont d'ailleurs jamais déterminé, en Turquie, l'*alternance*» des diplomates de carrière avec les diplomates «*militaires*» ou «*politiques*». Ce fait pourrait-il être une garantie suffisante (confirmée, par exemple, par le travail difficile qu'ont accompli Fahir Alaçam alors qu'il était ambassadeur à Athènes, avant de l'être à Rome et, après l'attentat contre Jean-Paul II, Sulhi Dislioglu, ambassadeur auprès du Vatican)?

Rome, 27 juin 1984

L.L.

EXTRAIT DE LA DECLARATION
DE M. JACQUES DELORS DEVANT LE PARLEMENT EUROPEEN
SUR LES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION.
Strasbourg, 14 janvier 1985.

«Une Commission s'en va, une autre arrive»

«L'euro-pessimisme est en régression (...). L'Europe est sur le point de sortir de ses querelles de famille». La nouvelle Commission est «empreinte d'humilité et d'une grande détermination politique». Comment la Communauté «animée par des personnalités de forte conviction et de talent» n'a-t-elle pas «décollé», réalisé les objectifs du Traité, «une intégration économique, sociale, monétaire?».

«Les artisans de la construction européenne hésitent moins sur 'que faire' que sur le 'comment faire'. Face à ce constat: autre lueur d'espoir: la nécessité de mieux faire fonctionner les institutions est ressentie aussi bien par le Conseil Européen que par votre Parlement».

«Il y va de la crédibilité de l'Europe»

Cette crédibilité «dépend de la force économique et financière (de l'Europe), de son exemplarité sociale et sociétale».

J. Delors discerne plusieurs voies de progrès:

- la libre circulation des personnes: «est-il présomptueux d'annoncer puis d'exécuter, la décision de supprimer toutes les frontières à l'intérieur de l'Europe, d'ici 1992?».
- La lutte contre le chômage: «la convergence des économies n'aura de sens aux yeux des Européens que si d'ici deux ans, nous avons inversé la course infernale du chômage».
- «L'affirmation de notre identité et (de) nos diversités culturelles».

«Une clarification s'impose entre nous»

«Et vite! car nous sommes mis au défi (...) qui n'a rien à proposer est vite oublié, voire méprisé (...). Nous devons nous répéter tous les jours: oui, nous savons le faire; oui nous pouvons le faire».

L'accent est mis sur la question économique mais «je n'entends pas oublier l'action proprement politique (...): la force morale doit s'exprimer partout où les droits de l'homme sont menacés ou bafoués, partout où la paix est compromise ou brisée».

«Donnons-nous la force»

Cette force doit être fondée sur «la démocratie et sur l'équité», la «vitalité des relations sociales» («à quand la première convention, collective européenne?»). La société industrielle européenne fut un modèle très performant. Elle l'est moins (...). Elle joue sa survie (...). Mais les principes demeurent bons.

La Commission propose de franchir en quatre ans des pas décisifs dans trois directions:

- « - Le grand marché et la coopération industrielle;
- le renforcement du SME;
- la convergence des économies comme entraînant plus de croissance et plus d'emplois».

«L'efficacité de la démarche»

«La concurrence peut tuer la concurrence». Nous devons veiller «à ce que ces mesures nationales ne viennent par déséquilibrer la compétition». «La Commission aura recours à l'article 102».

L'effet de dimension c'est aussi «la coopération entre entreprises européennes»; «que la fiscalité favorise les rapprochements d'entreprises».

«Pas de dumping social»

«Le SME en interdisant le dumping monétaire a facilité d'accroissement des échanges. Pas de dumping monétaire... j'ajouterai: pas de dumping social».

«L'Europe ne se fera pas dans une sorte de progrès social à rebours».

Nous ne réussirons qu'à deux conditions.

«Que la politique contractuelle demeure une des bases de notre économie; que soit recherché un minimum d'harmonisation au niveau européen».

«*Pas de dérive de la politique agricole commune*»

Rappeler les trois grands principes du Traité: «unité du marché, solidarité financière, préférence communautaire».

Et ajouter «la politique commerciale commune».

«*Je crois possible un renforcement de la coopération monétaire*»

«Les avantages (du SME) l'ont remporté sur les inconvénients». «Il a facilité le développement des échanges, il a permis le développement de l'ECU privé». «Je crois possible un renforcement substantiel de la coopération monétaire et une extension contrôlée de l'ECU».

«*J'en reviens à la lutte contre le chômage*»

Ne négligeons pas le «volet conjoncturel»: c'est la question de «la convergence» des politiques économiques ou plutôt de leur «cohérence».

La cohérence ne veut pas dire «uniformiser les modèles de croissance (...) du Nord au Sud».

Il y aurait incohérence «si chaque pays, poussant jusqu'à l'extrême l'austérité financière et monétaire devait voir le retour à une croissance plus forte, que de l'augmentation de ses ventes à ses partenaires».

«Le véritable contrat communautaire
«est bien que chacun utilise ses marges
«de manoeuvre pour stimuler la croissance
«de tous».

«*Le 'Comment faire' (le dynamisme institutionnel)*»

Des solutions ont certes été trouvées pour résoudre «nos querelles de famille». «Mais au-delà, soyons francs. La Communauté n'arrive plus à décider. La Communauté n'avance plus».

«Compte tenu de la diversité des positions (...) il ne faudrait pas que la querelle institutionnelle soit aux années à venir, ce que le Mandat du 30 mai 1980 a été aux années passées».

«Pour éviter cette nouvelle bataille d'Hernani (...) je vous propose une méthode simple» distinguer:

- «*les améliorations à réaliser dans le cadre des règles actuelles*»

«La Commission s'engage à en explorer toutes les possibilités. Elle usera pleinement de son droit d'initiative... Elle demandera au Conseil des Ministres le retour à l'esprit de l'article 149-2...»

- «*L'au-delà du Traité de Rome*»

«Des projets sont sur la table (...) celui du Parlement Européen. Le Comité Dooge (...). La Commission y participe de «manière active. (...)» - «Elle veut répondre aux appels et aux espoirs de tous ceux qui, dans ce Parlement, entretiennent la flamme de l'idéal européen (...) en contribuant à l'indispensable bond en avant (...)».

«*Saisir à pleins bras ses responsabilités*»

«Dès maintenant la Commission veut (...) rendre efficacité au trilogue institutionnel (...) saisir à pleins bras ses responsabilités, élargir ses possibilités d'exécution».

Sans oublier «la pression quotidienne», ce qui reste à régler (Budget 85, discipline budgétaire, élargissement...), il faut «tracer ces perspectives, recréer des dynamismes».

«Nous devons affronter trois défis majeurs»:

- de «méthode»: «démontrer que l'on peut agir à douze» et pas simplement «stagner et vivre à la petite semaine»;
 - d'«influence»: «faire en sorte que la Communauté parle d'une seule voix»;
 - de «civilisation»: «affirmer nos valeurs».
- «L'issue dépend de nous-mêmes, rien que de nous».

L'ETRURIE DANS L'OEUVRE DE CIVILISATION DE L'EUROPE

de Tonino Mirenda

Voici ce que déclara en 1958 un célèbre historien scandinave, Axel Boethius, à propos du développement culturel de la civilisation occidentale: «L'histoire de Rome et, avec elle, le développement culturel de tout l'Occident, ne peuvent pas être compris si l'on ne connaît pas la civilisation de l'Orient que les Etrusques reprirent et adaptèrent à leur tradition et à leur génie».

Nous pouvons saisir le sens de cette affirmation à travers le jugement de deux auteurs lointains dans le temps, mais très proches dans leurs conclusions: «Etrurie: la soeur jumelle de la Grèce dans l'oeuvre de civilisation de l'Europe (G. Dennis); «La grande importance des Etrusques réside dans leur oeuvre de médiation culturelle» (F. Altheim 1956).

La recherche archéologique a, en effet, largement démontré la contribution des Etrusques dans le processus de civilisation de l'Europe occidentale: à travers les contacts commerciaux et les échanges culturels qui intéressèrent, à partir de la seconde moitié du VII^e siècle, d'un côté, le Proche-Orient et les colonies italo-siciliennes, de l'autre, les grands centres de l'Etrurie tyrrhénienne, les Etrusques acquérèrent un type de culture qui, grâce à son caractère typiquement grec, influença sensiblement les civilisations italiennes d'abord et, en un deuxième temps, la culture romaine elle-même. La ville de Cerveteri, dont l'antique splendeur a été aujourd'hui remplacée par un modeste décor provincial, fut très célèbre dans l'Antiquité: appelée Kisry par les Etrusques, Agylla par les Grecs et Caere par les Romains, elle fut, avec les autres grandes villes côtières de Tarquinia, Vulci, Populonia et Vetulonia, non seulement un gros centre de triage des marchandises provenant de l'Orient, mais aussi

un creuset de peuples, un kaléidoscope de langues, un lieu où il était possible de confronter des expériences culturelles différentes et lointaines. C'est à Kisry que les marchands phéniciens et ioniens eurent la possibilité de faire connaître leurs produits manufacturés dont la diffusion était tellement vaste et l'influence esthétique qu'ils exerçaient tellement intense qu'une phase de l'histoire étrusque est justement connue comme «orientalisante».

Des navigateurs et des commerçants de Corinthe et d'Athènes se lancèrent, ensuite, dans le commerce très florissant de la céramique, des vases peints d'une façon particulière, dont les scènes et les motifs, pris du répertoire mythologique hellénique, influencèrent assez fortement la production artistique étrusco-italique.

Tels sont les aspects les plus évidents. Il y en a d'autres qui permettent de préciser et de définir le moment historique où des civilisations si différentes entrèrent en contact entre elles: tout d'abord, l'influence d'oeuvres et d'artistes orientaux déterminera en Etrurie, et en Italie en général, la naissance d'un genre de spéculation artistique et intellectuelle, qui se manifesta à travers l'imitation, ainsi qu'à travers l'élaboration formelle d'une thématique propre; deuxièmement, l'introduction en Etrurie de l'alphabet à travers la colonie de la Grande-Grèce de Cuma, déterminée par des exigences commerciales, permit à une caste sacerdotale exclusive de formuler des rituels religieux complexes qui constitueront le noyau essentiel de la «discipline» romaine. D'autre part, l'introduction et la diffusion du tour, certaines solutions architectoniques particulières telles que l'arc et probablement la voûte, le concept d'anthropomorphisation de la divinité, sont tous

des éléments que la civilisation étrusque apprit des expériences millénaires des civilisations orientales, grâce à des navigateurs audacieux qui n'hésitèrent pas, depuis la plus haute Antiquité, à sillonner, avec leurs navires, les mers occidentales pour tracer de nouvelles routes, à la recherche de nouveaux marchés, de matières premières, de céréales et, également, de nouvelles expériences.

Le patrimoine d'expériences acquis par les Etrusques ne resta cependant pas isolé, au contraire; la grande facilité de communications et de contacts qui caractérisait l'Ethnos des civilisations italiennes, permit sa diffusion dans un contexte géographique de plus en plus vaste. A travers les vallées de la Toscane et de l'Ombrie, la culture gréco-orientale parvint jusqu'aux populations agricoles et pastorales de la Padanie et, à travers les cols alpins, jusqu'aux populations de langue celte de l'Europe centre-occidentale.

Il a été observé à ce propos, et à juste titre, que l'évolution culturelle de l'Europe occidentale est due, en grande partie, à l'influence exercée par la culture gréco-orientale, c'est-à-dire, comme on l'énonce couramment «ex oriente lux». Il faut cependant tenir dans sa juste considération l'apport de la civilisation étrusque, dont l'influence fut d'ailleurs reconnue même par les auteurs anciens: «in Tuscorum iure paene omnis Italia fuit» (Caton). La civilisation étrusque fut en effet la seule, dans un Occident encore plongé dans les ténèbres de la protohistoire, qui s'approcha des conquêtes culturelles de la civilisation grecque dont les Etrusques connaissaient le très grand génie; ils en transmirent le message, sans cependant le subir, à tel point qu'un célèbre sculpteur athénien, Chryzia, n'eut aucune difficulté à admettre que «les vases dorés et les bronzes étrusques sont sans comparaison possible les plus beaux». Le poète Phérécrate, contemporain d'Aristophane, exprima, lui aussi, son admiration personnelle pour l'excellente qualité de l'artisanat étrusque. Leur renom en tant qu'artistes est confirmé par une tradition reportée par Livius selon laquelle c'est à un artiste de Véies, Vulca, que fut commandée la décoration de l'acrotère du temple de Jupiter sur le Capitole. Ces exemples nous permettent déjà de constater la grande force civilisatrice de l'ancien peuple d'Etrurie, dont l'importance s'accroît encore plus si

l'on considère l'influence qu'elle exerça, pendant plusieurs siècles, sur la civilisation romaine.

Livius raconte que les enseignes des rois romains dérivèrent, elles-mêmes, des coutumes cérémoniales des *principes Etruriae*: la selle curulis, le sceptre, la robe de pourpre brodée d'or, l'aigle, les faisceaux des licteurs, la couronne en or, le triomphe; tout comme certains rois légendaires qui furent, eux aussi, étrusques et sous la dynastie desquels Rome, jusqu'alors un petit bourg, devint une ville dotée de Forum, de temples et de constructions monumentales, de cloaques, de cirque et de murs.

A la suite d'une épidémie de peste - raconte encore Livius - le sénat romain autorisa une représentation scénique étrusque, pour essayer d'apaiser la colère divine. Ce spectacle consistait en une représentation de danseurs et de mimes, dont la gestualité sacrée fascina les jeunes romains, à tel point qu'ils décidèrent de l'introduire à Rome. C'est ainsi que se diffusa un genre de spectacle qui influença considérablement les auteurs d'atellanes et de grands auteurs dramatiques tels que Plaute, né à Sarsina, une ville non lointaine des frontières étrusques. Mais l'influence étrusque se manifesta plus particulièrement dans le domaine religieux: la discipline romaine se basa, en effet, presque exclusivement sur les préceptes minutieux et rigoureux de la religion révélée étrusque. L'observation du vol des oiseaux, l'examen des entrailles et des *hostiae* sacrifiées, ainsi que l'analyse des foudres sont tous des éléments dérivant de l'expérience religieuse des Etrusques et qui, à travers l'oeuvre d'haruspices et d'augures, persistèrent pendant longtemps, jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

A un certain moment de l'histoire, la civilisation étrusque disparaît politiquement: les villes de l'Etrurie deviennent des communes et des colonies militaires naissent près d'elles. Malgré la conclusion du cycle historique étrusque, son influence resta, cependant, toujours vivante et continua à se manifester sous tous les aspects de la vie civile et religieuse des Romains. Son souvenir restera vif et arrivera même à s'identifier avec la nostalgie mélancolique d'époques plus seins: «Heu Veii veteres! et vos tum regna

fuistis/et vestro posotast aurea sella foro//
Nunc intra muros pastoris bucina lenti/can-
tat, et in vestris ossibus arva metunt» (Pro-
perzio, IV, X, 27).

Les armes de Rome imposèrent aux terres de l'Etrurie et de l'Europe leur propre domination et, pendant près de cinq siècles, une seule langue, le latin, et un seul droit, le droit romain, furent admis.

Dans un contexte plus vaste et plus durable, Rome ne fit donc rien d'autre que de

conclure et de consolider cette koiné qui, grâce à l'oeuvre de médiation culturelle des Etrusques, s'était précisée, au cours des siècles précédents, en Europe occidentale, contribuant ainsi à la formation d'une unité spirituelle dont l'apport se révèle, aujourd'hui encore, déterminant pour la réalisation de l'unité des peuples européens.

T.M.

1985, ANNEE DE CYRILE ET DE METHODE

UNE SEULE EUROPE DE L'ATLANTIQUE A L'OURAL

de Rinaldo Panetta

L'Eglise catholique a proclamé l'année 1985 «Année de Cyrille et de Méthode», à l'occasion de la commémoration du 1100^e anniversaire de la mort de saint Méthode. C'est donc l'année «européenne» par excellence. Comme nous le savons, le pape Jean-Paul II a proclamé ces deux frères apôtres des Slaves et co-patrons de l'Europe avec saint Benoît, par une Lettre apostolique «Egregiae virtutis» du 31 décembre 1980.

L'Europe s'étend de l'Atlantique à l'Oural, de l'Occident à l'Orient et sa civilisation est constitué par des éléments dynamiques qui s'inspirent des deux cultures occidentale et orientale: toutes les deux de pure origine chrétienne. C'est ce qu'a fait ressortir le pape lui-même dans la Lettre apostolique précédemment citée. D'autre part, le pape écrit également ce qui suit dans ce document historique: «Dans son contexte géographique l'Europe est, pour ainsi dire, le fruit de l'action de deux courants de tradition chrétiennes, auxquels il faut

ajouter également deux forces de cultures différentes certes, mais complémentaires. Saint Benoît - qui a influencé non seulement l'Europe occidentale et centrale, mais est également arrivé, à travers les centres bénédictins, dans les autres continents - se trouve au centre de ce courant qui part de Rome, du siège des successeurs de Pierre. Les saints frères Cyrille et Méthode font tout d'abord ressortir la contribution de l'ancienne culture grecque et, par la suite, l'importance du développement de l'Eglise de Constantinople et de la tradition orientale; c'est ainsi que cette dernière a pu s'inscrire profondément dans la spiritualité et dans la culture de nombreux peuples et nations faisant partie de l'Europe orientale. Le pape ajouta: «l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, n'est pas complète sans les peuples slaves». Puis, il poursuivit comme suit: «Cette proclamation des saints Cyrille et Méthode comme Patrons de l'Europe a voulu être la reconnaissance solennelle de leurs mérites historiques, culturels et religieux dans l'évangélisation des peuples européens et dans la création de l'unité spirituelle en Europe». Voici, en outre, comment Jean-Paul II a expliqué aux évêques tchécoslovaques en visite «ad limina» le 11 mars 1982, la signification de cette proclamation: «Elle entend souligner l'origine commune des peuples européens et la nécessité de leur union dans le culte des grandes valeurs qui représentent la raison d'être de leur histoire et de leur civilisation chrétienne».

Le pape a écrit et parlé à plusieurs reprises des racines communes de civilisations des peuples européens et a défini l'Orient et l'Occident «les deux poumons avec lesquels respire l'Europe». Mais c'est à l'occasion de sa visite en Espagne, à Saint-Jacques-de-Compostelle, qu'il lança, le 9 novembre 1982, son message «européiste» le plus pénétrant. En effet, dans l'intention d'inviter tous les Européens à retrouver les racines communes de leur civilisation, il proclama ce qui suit: «C'est pour cela que moi, Jean-Paul II, fils de la nation polonaise qui s'est toujours considérée comme européenne, slave au milieu des Latins et latine au milieu des Slaves, moi, de Santiago, je lance à toi, vieille Europe, un cri plein d'amour: retrouve-toi! sois toi-même! Vivifie tes racines. Reconstruis ton unité spirituelle dans un climat de plein respect des autres religions et de la vraie liberté...»

Pour la célébration de l'Année de Cyrille et de Méthode en 1985, il a été créé un comité romain, dont le président est le cardinal Wladyslaw Rubin, préfet de la congrégation vaticane pour les Eglises orientales, et le secrétaire, S.E. Mgr Maksimilien Jezernick, directeur du Collège pontificat slovène de Rome. Le siège du Comité se trouve à Piazza S. Maria Maggiore, 7. D'après ce qui a été publié par le secrétaire, dans un Bulletin spécial, de nombreuses manifestations seront organisées au cours de l'Année de Cyrille et de Méthode. Parmi les plus importantes, il y aura le «Symposium International: le Christianisme chez les Slaves (IX^e -XVI^e siècle) «à l'occasion de la proclamation des saints Cyrille et Méthode comme patrons de l'Europe et du 1100^e anniversaire de la mort de saint Méthode, qui aura lieu à Rome du 8 au 11 octobre 1985. Des rencontres scientifiques nationales de groupes ethniques seront en outre organisées avant et après le «Symposium International»: une exposition qui présentera surtout des documents cyrillo-méthodiens, dans le but de regrouper autour du Père commun et du défenseur de l'Europe chrétienne, les représentants de toutes les nations européennes.

Le lieu idéal pour célébrer l'Année de Cyrille et de Méthode sera la Basilique de Saint-Clément à Rome, où repose la dépouille de Saint Cyrille qui mourut à Rome le 14 février de l'an 869 au cours d'un voyage. Il était parti de la Moravie avec son frère Méthode pour obtenir du pape l'autorisation d'enseigner la liturgie en langue slave, après avoir «inventé», avec son frère l'alphabet gligolithique (paléoslave). Retourné en Moravie pour poursuivre son oeuvre d'évangélisation et de diffusion de la culture, Méthode mourut le 6 avril 885 et fut enterré dans la cathédrale de Sady-Veligrad qui se trouve, aujourd'hui, en Tchécoslovaquie. De nombreux spécialistes cherchent sa tombe; beaucoup d'autres étudient son action évangélisatrice et sa mission culturelle au sein des peuples slaves qui lui doivent, ainsi qu'à son frère, la naissance de leur littérature, tout comme leur développement culturel dans un sens «européen».

R.P.

FONDATION EUROPEEN DRAGAN

SOCIALISME ET LIBERALISME

de Manlio Contri

Sur l'initiative de la Fondation Européenne Dragan, du Club Libéral, du M.I.L.L.E., des Cercles «Ugo La Malfa» et «Ignazio Silone» et du Centre de Recherches Economiques Appliquées a eu lieu, le 11 décembre 1984, dans les locaux romains de la Fondation Dragan, la présentation du volume du CREA: Socialisme et libéralisme confrontés, Les expériences récentes en France, Grèce, Grande-Bretagne et Etats-Unis. Sont intervenus au cours du débat, MM. Venerio Cattani, Raffaele De Bonis et Pietro Di Muccio; modérateur M. Roberto Cestelli. La présentation du volume a été faite par le directeur scientifique du CREA, M. Antonio Martino, dont les considérations sont synthétisées ci-après.

Le 15 avril 1851, le comte de Cavour, ministre du Royaume de Sardaigne, prononça, à la Chambre des Députés de Turin, un discours destiné à rester célèbre. Voici, en substance, ce qu'il dit:

«Tous les systèmes imaginés, à l'époque moderne, par les esprits les plus sages et les plus audacieux, peuvent être réduits à deux. Les uns ont foi dans les principes de liberté, dans celui de la libre concurrence et du libre développement de l'homme moral et intellectuel. Ils croient que l'application toujours plus complète d'un tel principe peut apporter un plus grand bien-être pour tout le monde, mais, en particulier, pour les classes les moins aisées. C'est là l'école économique...

Une autre école professe des principes tout à fait différents. Elle croit que les misères de l'humanité ne peuvent pas être éliminées, que la condition des classes ouvrières ne peut être améliorée qu'en réduisant de plus en plus l'action individuelle, qu'en augmentant, outre mesure, l'action centrale (de)... un gouvernement à créer à travers la concentration générale des forces individuelles. C'est là, Messieurs, l'école socialiste...».

Il me semble, quant à moi, que la distinction faite par Cavour garde encore toute sa validité; elle a, en outre, l'avantage de transférer le débat politique du nominalisme des étiquettes de parti à la substance de la méthode de gouvernement. Il n'est absolument pas important de savoir, dans la perspective indiquée par Cavour, qui *se dit* «socialiste» ou «libéral»; il est bien plus important de pouvoir faire une distinction entre celui qui *gouverne* en «appliquant toujours plus le principe de liberté» et celui qui, par contre, *gouverne* en étendant outre mesure «l'action centrale» du gouvernement au détriment de l'action individuelle.

La presque totalité des gouvernements des pays occidentaux a malheureusement suivi, au cours des 25 à 30 dernières années, des politiques qui devraient être qualifiées comme «socialistes, même si le parti au gouvernement ne s'autodéfinissait pas comme tel. En d'autres termes, l'«étatisme», l'expansion exagérée de l'intervention publique, ont caractérisé les politiques économiques de presque tous les gouvernements occidentaux au cours du dernier quart de siècle.

L'étatisme, la croissance de l'intervention publique ont été également un phénomène italien, comme nous pouvons le déduire de ce qui est l'indicateur le plus digne de foi du degré de «socialisme»: le rapport entre la dépense publique et le revenu national. Ce rapport mesure le pourcentage de revenu dont la destination est confiée aux décisions de politiciens et de bureaucrates et, successivement, la part qui est utilisée sur la base des décisions individuelles, des familles et des entreprises. Le secteur public absorbait, en 1960, 32% du produit national brut; en 1980, 50,3%, en 1983, 61,2%. En l'espace de moins d'un quart de siècle, nous sommes passés d'une situation où le secteur public absorbait moins d'un tiers du produit national brut, à une autre où il en absorbe plus de 60% (!) et il s'agit d'un PNB qui, entre-temps a augmenté de plus de 23 fois!!!

Mais ce n'est pas tout. Dans d'autres pays, comme en Italie d'ailleurs, la croissance de la dépense publique et de l'étatisme n'a pas été accompagnée d'une augmentation proportionnelle en quantité et d'une amélioration de la qualité dont les prestations de services publiques; mais, par contre, on a assisté à une baisse aussi bien de la quantité que de la qualité de ces services, comme l'a souligné l'opinion pratiquement unanime au sujet de leur niveau déplorable.

La recherche d'une alternative à cet état de chose constitue l'aspiration fondamentale du CREA et a déterminé dans plusieurs pays des changements «politiques», c'est-à-dire le changement du parti au pouvoir, dans la conviction que cela permettra d'adopter une politique économique en mesure de résoudre la crise du pays. Les changements ont évidemment eu lieu dans *les deux sens*: certains pays ont porté au pouvoir des partis plus dirigistes, alors que d'autres ont parcouru le chemin inverse. La France et la Grèce, par exemple, sont passées respectivement aux mois de mai 1981 et octobre de la même année, d'un gouvernement de «centre» à un gouvernement socialiste, tandis que la Grande-Bretagne, en 1979, et les Etats-Unis, en 1981, ont accordé leur préférence à des gouvernements plus favorables à la liberté économique et à la limitation de l'intervention publique. En réalité, il est même légitime d'affirmer que le changement politique qui s'est produit dans ces quatre pays a été présenté (et largement interprété) comme une véritable «révolution» dans leur politique économique, comme un changement radical d'hommes et de système.

Persuadé qu'il était utile de confronter les expériences opposées de ces deux groupes de changements politiques, le CREA a organisé, fin 1983, une rencontre internationale à laquelle ont participé quatre experts des réalités françaises, grecques, anglaises et étasuniennes; leurs exposés constituent, justement, le contenu de ce volume. Sur la base des événements qui se sont déroulés au cours de l'année 1984, les conclusions qui peuvent être tirées de cette confrontation paraissent évidentes. S'il est vrai, en effet, qu'aucun de ces quatre changements *de gouvernement* n'a apporté un changement identique *de politique*, dans le sens que la réalité a été différente des intentions premières des protagonistes, il est également vrai que le changement a été plus marqué pour la «révolution» de Mme Thatcher et du président Reagan que pour celle de MM. Mitterrand ou Papandréou. Etant bien entendu qu'aucun des quatre leaders n'a pu tenir entièrement les promesses (ou les menaces) faites au cours de leur campagne électorale; Reagan et Mme Thatcher semblent, cependant, moins défaillants que les deux leaders socialistes.

Le succès des politiques économiques des deux groupes de pays a été nettement diversifié: aussi bien la Grande-Bretagne que les Etats-Unis ont remporté des succès tant en termes absolus, selon les principaux indicateurs économiques, que, surtout, en termes relatifs, c'est-à-dire compte tenu de ce qui s'est passé en France et en Grèce. Mais ce n'est pas tout; le président Mitterrand a reconnu, lui-même, que la vague d'étatisme a constitué, pour l'économie française, un mauvais système et un moyen sûr pour provoquer une grave crise économique. Il a dû, ainsi, apporter une modification radicale aux critères de sa politique économique et passer à une politique «modérée» d'austérité. Si cette confrontation constituait un test significatif, il n'y aurait aucun doute: le socialisme en sort nettement battu.

Mais, comme nous l'avons déjà souligné, la réalité n'a pas été entièrement conforme aux modèles théoriques qui avaient inspiré les changements de direction politique; ce qui fait que la confrontation n'est pas nécessairement aussi significative qu'elle aurait pu l'être. Etant donné le niveau d'étatisme auquel nous sommes déjà parvenus, la seule leçon que l'on puisse en tirer est la suivante: même un petit pas vers la liberté économique produit des résultats très nettement positifs, tandis que le moindre pas vers un taux plus élevé d'étatisme peut provoquer une grave crise économique.

M.C.



LIVRES REÇUS

SOCIALISMO E LIBERISMO A CONFRONTO

Le esperienze recenti di Francia,
Grecia, Gran Bretagna e Stati Uniti



Ouvrage en langue italienne.

Auteurs: Henri Lepage, John Loulis,
Arthur Seldon, John O'Shaughnessy.
Préambule d'Antonio Martino.

Envoi gratuit sur demande adressée au
C.R.E.A.

Centre Recherches Economiques Appliquées
Via F. Crispi, 1 - 00187 Rome.

CONFRONTATION ENTRE LIBERALISME ET SOCIALISME

Un changement de gouvernement implique-t-il toujours un changement de politique? Quelle leçon est-il possible de tirer de l'expérience de gouvernements ouvertement socialistes confrontée avec celle de gouvernements ouvertement libéralistes?

Henri Lepage et John Loulis répondent à ces questions en illustrant l'expérience «socialiste» de la France et de la Grèce; Arthur Seldon et John O'Shaughnessy illustreront l'expérience «libéraliste» de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Le bilan semble être relativement clair: il est certainement vrai que la différence entre les intentions déclarées par les gouvernements et leurs réalisations politiques est énorme; mais il est également vrai que vu le niveau d'étatisme présent dans nos économies, même les changements les plus modestes, les plus «marginiaux» ont une importance non négligeable - dans le bien comme dans le mal. Même un petit pas vers une plus grande liberté économique pourrait fournir une incitation pour une amélioration généralisée; même un petit pas ultérieur vers une intervention publique plus consistante pourrait faire précipiter toute l'économie nationale dans une crise économique très grave.

L'histoire ne connaît pas de bilans définitifs, si ce n'est que dans une perspective détachée que seuls les siècles rendent possible; il est naturellement trop tôt pour savoir «comment cela finira»; mais à la lumière de ces expériences opposées, il devient de plus en plus difficile de croire à la désidérabilité de l'étatisme.

«COMMENT LES DEMOCRATIES FINISSENT»: un avertissement pour tous les Européens de Ludovico Luciolli

Jean-François Revel est, peut-être encore, le politologue français le plus brillant et le plus profond après la disparition de Raymond Aron.

Dans son livre *«Comment les Démocraties finissent»* (édité par Grasset à Paris en mars 1983, et par Rizzoli à Milan en mars 1984), il rejette le pessimisme manifesté, en 1922 par Oswald Spengler dans le *«Déclin de l'Occident»* et dû à la menace d'une défaite de l'Europe à la suite de ses déficiences politiques, économiques et constitutionnelles internes devant les régimes totalitaires (bien que le national-socialisme n'ait pas encore pris, à cette époque, le pouvoir sous ses propres formes les plus absolutistes, ce qui n'était pas le cas du bolchevisme en Russie). Comme dans son ouvrage précédent *«La tentation totalitaire»*, Revel remet, par contre, en garde ses lecteurs contre les dangers de la *«décadence»* même de l'Europe qui forme le titre du livre qu'Aron écrivit avant ses *«Mémoires»*.

L'Europe est faible de par son incapacité à réagir à sa division qui a été décidée à Yalta (*«oublier Yalta, serait la guerre»* selon la déclaration de Helmut Schmidt, après la répression contre *«Solidarnosc»* en Pologne) et confirmé aux Conférences de Helsinki et de Madrid.

Entre-temps, en effet, l'Occident n'a réagi ni à l'annexion, par Staline, des îles Kouriles et de la partie méridionale de l'île Sakhaline, ni, par la suite, au mur de Berlin (habilement construit pour le compte des Soviétiques au mois d'août, tandis que Kennedy, Rusk, de Gaulle, Mac Millan et Brandt étaient en vacances) et aux autres répressions contre le libéralisme par l'Union soviétique à Budapest, Prague (effectuée également en été) et Varsovie.

Tout comme le Premier ministre britannique, Ramsay Mac Donald proposait, peu de temps après l'avènement au pouvoir de Hitler, en 1933, la réduction des armements anglais et français en contrepartie du non-réarmement du Reich, et comme l'intellectuel antifasciste (défini par le *«Larousse»* *«rationnaliste»*) Albert Boyet soutenait, à cette époque, que malgré la barbare répression interne, la politique extérieure de l'Allemagne aurait été *«volontairement modérée»* (et nous avons vu, par suite, combien a duré la paix après la Conférence de Munich, ainsi, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Roosevelt se faisait des illusions croyant pouvoir *«démocratiser»* Staline *«avec son propre charme»* et pouvoir convertir, ainsi, l'Union Soviétique au pluralisme politique et au libre-échange (et le gouvernement des Etats-Unis arrêta ainsi la marche d'Eisenhower sur Berlin).

Cette illusion américaine durait encore en 1945 quand à Postdam, Molotov répondit à Truman avec beaucoup *«d'à propos»* sur les promesses d'élections libres en Pologne; elle durait encore en 1948, jusqu'au *«putsch de Prague»*, jusqu'au moment où, en 1949, au moment de la signature du *«Traité Atlantique»* *«il fallut plus de dix-huit mois pour arracher aux Etats-Unis une garantie militaire»*.

Et, depuis lors, l'expansionnisme communiste se confirmait non seulement en Europe orientale, mais aussi en Extrême-Orient et plus précisément en Corée du Nord d'où les Soviétiques, après l'armistice de 1953 (et, comme d'ailleurs de l'Allemagne orientale) ne partiront plus jamais, bien que la durée de leur occupation ait été établie pour une période de transition.

En outre, là où cet expansionnisme n'a pas pu se réaliser militairement, il a été tenté avec d'*«autres»* *«aides»* militaires et économiques à la fois (par exemple, à Cuba, en Egypte

à l'époque de Nasser, au Yémen du Nord «*tête de pont* de la péninsule Arabe, en Lybie, en Angola, en Amérique Centrale), et avec des «*aides*» idéologiques («*une dictature comme celle de Pinochet au Chili est donc nettement plus utile à l'Urss qu'une démocratie libérale*» pour déstabiliser, à son propre avantage, la situation sur place).

Revel cite d'autres nombreux exemples: le «beau résultat» du régime de Khomeni après celui du chah en Iran, Menghitsu en Ethiopie, la situation en Turquie (où les Usa préféreraient un régime démocratique et stable au lieu des alternances entre l'anarchie et la dictature militaire, comme cela est arrivé jusqu'à l'année dernière) et les situations au Nicaragua et en Extrême-Orient (où, après la Corée du Nord, le Viêt-nam et le Cambodge, il est impossible de savoir pendant combien de temps encore la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande, la Malaisie et Singapour resteront exclus de ce processus).

Il reconnaît, dans son livre, que l'Europe occidentale est désormais suffisamment démocratique, surtout après avoir reporté aussi bien la démocratie que le socialisme en Espagne (où la tentative d'un nouveau coup d'Etat de la droite a, entre-temps, échoué) et en Grèce. Il rappelle, cependant, que l'Urss ne peut pas s'empêcher d'être *insidieuse* dans sa politique étrangère en raison, entre autres, de son immobilisme interne.

Ceci se répète également à chaque changement de «*leader*» du Pcus, aussi bien dans l'activité littéraire que dans l'activité économique (tout comme dans la politique). Par exemple, la publication dans «*Novy Mir*» de «*Une journée d'Ivan Dessinovitch*» en 1962 semblait être un acte de libéralisme, alors qu'en réalité elle ne servait qu'à détruire la hiérarchie interne précédente (Soljenitsyne et Sakharov sont ensuite devenus des «*instruments*» pour atteindre la même but, bien qu'avec des épilogues différents). Et l'immobilisme économique reste tel qu'il est, car aucune N.E.P. ne peut changer en substance la précédente.

Cuba, l'Afghanistan et l'attentat contre le pape Jean-Paul II démentent, en outre, l'aspect initial de détente de chaque nouveau «*leader*» du Kremlin: respectivement de Krouchtchev, de Brejnev et d'Andropov («*comment pouvait-on considérer comme étant plus libéral un ancien chef du KGB?*»).

La «Comédie des successions» à Moscou (avec Gromyko, ministre des Affaires étrangères depuis toujours) est donc imposée par le système lui-même; il menace l'Occident avec des «*tactiques alternées*» de guerre froide et de détente, avec, comme résultat, le réarmement avec les «*SS 20*» à l'Est et les «*Pershing*» et les «*Cruises*» à l'Ouest; tout ceci malgré les sentiments pacifistes exprimés des deux côtés.

La profonde connaissance de Revel est également confirmée par les descriptions des processus de déstabilisation en Italie. Par exemple, il voit les Brigades Rouges comme «*l'instrument*» qui - après en avoir fait ressortir les aspects les plus crus des doctrines marxistes-léninistes - a déstabilisé même le Parti Communiste Italien (comme l'Eta a déstabilisé le Pc espagnol) dans son «*compromis*» avec la bourgeoisie.

Il cite les articles de Mme Rossanda dans «*Il Manifesto*» et d'Alberto Ronchey («*l'un des meilleurs observateurs politiques italien*») qui décrivent ce processus, qui fait suite à celui de déstabilisation de l'économie et des universités; deux processus qui ont déterminé la formation de «*foules explosives de diplômés-chômeurs*» provenant d'une école «*où l'on n'enseignait plus rien et où l'on n'apprenait uniquement que la société est pourrie et qu'il faut la détruire*» et qui ont donc conduit à l'enlèvement de Moro (dont l'assassinat a été attribué par la «*guerre idéologique et de désinformation*» de l'Agence Novesti aux services secrets américains).

Pour finir (et malgré ses sentiments contraires), Revel reconnaît que depuis 1970, «*les sociaux-démocrates et les conservateurs se sont démontrés plus complaisants vis-à-vis des forfaits et plus dociles devant les ultimatums de l'Urss que le Pci: Berlinguer a plus haussé le ton que Brandt après le 13 décembre 1981, au moment de la répression en Pologne.*

«*Comment les démocraties finissent*» est donc le meilleur avertissement contre la déstabilisation de l'Europe, à la suite, également, des dernières élections, des résultats de la Démocratie Chrétienne et du Pci, de Le Pen et des «*Verts*».

L.L.

MOSCOU - 9 Octobre 1944

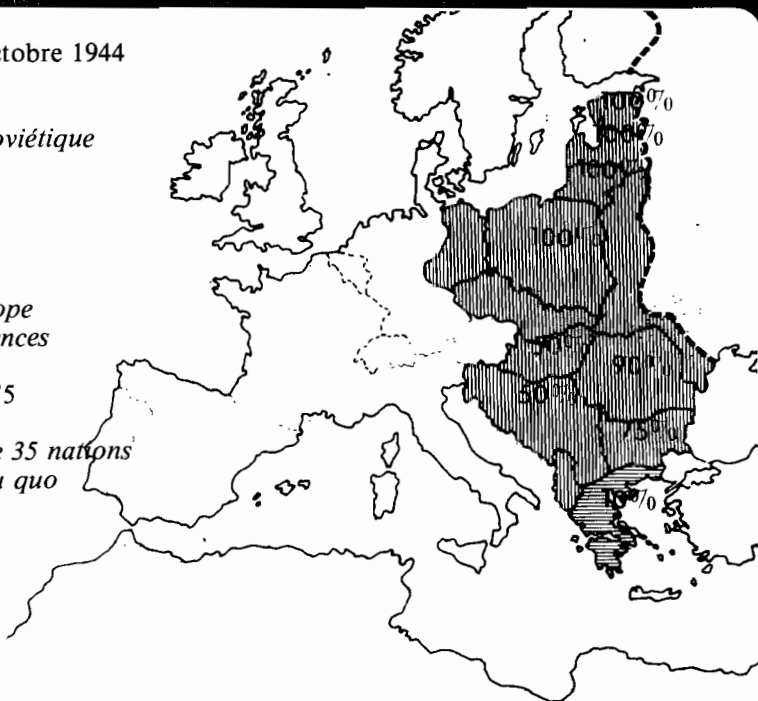
*Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est*

YALTA - 1945

*Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences*

HELSINKI - 1975

*La conférence de 35 nations
réconnaît le statu quo
créé à Yalta*



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

*F. Forte: Les quatre lignes directrices pour
le bilan économique de l'Europe*

Bulletin Européen

1

R. Scarpa: Avancer lentement, mais ne pas reculer

5

L. Lucioli: La Turquie et l'Europe

7

Extrait de la déclaration de M. J. Delors

9

*T. Mirinda: L'Etrurie dans l'oeuvre de civilisation
de l'Europe*

11

*R. Panetta: 1985, Année de Cyrille et de Méthode.
Une seule Europe de l'Atlantique à l'Oural*

12

M. Contri: Socialisme et Libéralisme

15

Livres reçus:

L. Lucioli: «Comment les Démocraties finissent»

17

Confrontation entre Libéralisme et Socialisme

19

Bulletin Européen

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)
Edizioni Nagard Srl-Foro Traiano 1/A, Roma - Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direzione e Redazione
Foro Traiano 1/A, Roma - telefoni: (06)679.77.85/678.09.48 - Registrazione Tribunale Roma n. 16966 del
15.10.1977 (già n. 1861 del 15.2.1951) - «Centrostampa Nagard» Milano, Via Larga 11